



REPUBLIQUE FRANCAISE  
CCAS DE CHAMBERY

Département de la Savoie

**DECISION DE LA VICE PRESIDENTE N° DDVP-2024-76**

En application de l'article R123-21  
du Code de l'Action Sociale et des Familles

**CONVENTION DE PARTENARIAT**

La Vice-Présidente du CCAS de CHAMBERY,

Vu les articles R123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,  
Vu la délibération n°1.5 du 31 mai 2024 du Conseil d'administration donnant délégation de pouvoir au Président  
et à la Vice-Présidente,

Considérant l'opportunité de bénéficier de la diffusion de romans et des sessions de lectures organisées dans le  
cadre Festival du premier roman de Chambéry

**DECIDE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

De conclure avec l'association LECTURES PLURIELLES une convention de partenariat, établie pour la période  
de septembre 2024 à juin 2025. La participation financière du CCAS se monte à 405€.

**ARTICLE 2° :**

La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa  
publication en déposant un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Le tribunal administratif peut  
être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
Dans ce même délai, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Vice-Présidente  
(par lettre avec Accusé Réception). Cette démarche suspend le délai de recours contentieux. Toutefois, ce  
recours gracieux n'est pas suspensif de la présente décision et le silence de l'autorité territoriale gardé pendant  
deux mois à compter de la réception de cette demande vaut rejet de celle-ci.

**ARTICLE 3 :**

La présente décision valant délibération sera soumise aux formalités prévues à l'article R123-22 du Code de  
l'Action Sociale et des Familles.

Fait à Chambéry, le

23 DEC. 2024

La Vice-Présidente du CCAS

Christelle FAVETTA SIEYES

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DDVP-2024-76 LECTURES PLURIELLES CONVENTION PARTENARIAT

Date de transmission de l'acte : 30/12/2024

Date de réception de l'accusé de  
réception : 30/12/2024

Numéro de l'acte : 24\_00684 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 073-267310050-20241223-24\_00684-CC

Date de décision : 23/12/2024

Acte transmis par : Claudia DI CICCIO

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats  
1.4.2. Convention et avenant (document contractuel)  
1.4.2.3. Autres